L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLES-ORLEANS.
MERCREDI, 30 AOUT 1893.

## PETITES ANNONCES

PENSION privée, 216 rue Bourbon, entre St Philippe et Dumaine. Prix modérés 15 août—1m

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 133 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—tf

### DEMANDES.

ON demande—Une gardienne d'enfant expérimentée; elle devra être bien recommandée, sans quoi, inutile de se présenter. A celle qui conviendra, on donnera des gages les plus élevés. Une Française préférée. S'adresser "Nurse", P. O. Box 182. 22août—7f

### A VENDRE.

A VENDRE—Son de rig frais, au prix le plus réduit du marché.
LANAUX RICE MILL,
29 août—1 sept. 15, rue Conti.

### A LOUER

A LOUER,
La maison No 99 rue du Quartier, entre Bourbon et Dauphine. S'adresser, 94 Espinade. 24 août—

A LOUER — Trois splendides magasins neufs, à quatre étages, avec façade cimentée, rue Royale, près Douane. Possession donnée immédiatement ou le 1er octobre; loyer modéré; une concession à MM. Bayne, Denégre & Denégre, Bât ses Denégre, 33 rue Carondelet. 13 août—tf

## ANNONCES JUDICIAIRES.

### VENTES PAR LE CONSTABLE.

Mme M. A. Permanter vs Mme E. Johnson, veuve.

QUATRIEME COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.—No 12,379—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable W. H. Seymour, Juge de la Troisième Cour de Cité, décrétant pour l'Honorable Leon Labat, absent sur congé, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Maison de Cour, No 1036 rue Magazine, dans le Sixième District de cette ville, le MERCREDI 6e jour de septembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de meubles, un perroquet avec cage, un geranium en pot, 24 pots de plants de 3 sortes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

M. F. MICHEL,
Constable de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
26 août—26—1 6 sept

### AVIS DE SUCCESSION.

Succession d'Horace Whaley.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 38,823—Division E —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Horace Whaley, Jr., administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
30 août—30—sept 2 8

Succession de Mme Catherine Devan

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 39,932—Division A —Attendu que John Cordes a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Catherine Devan, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
FRANK ZENGEL, Avocat.
29 août—29—sept 2 7

Succession de A. Leitz, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,479.—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Veuve A. Leitz, Jr., administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
24 août—24 28—sept 2

Succession de Peter Birbn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 38,789—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par James Birbn, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
22août—22 26 31

Succession de Henry Homburg.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,457—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Wilhelmina Mayer, veuve de Henry Homburg, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
22 août—22 26 31

Succession de T. W. Bothick.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37 641—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Olivia T. Bothick, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
17 août—17 20 26

L. C. Nick vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 31,519—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Charles W. Brown, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
15 août—15 19 24

Succession de John Zeller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,640—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par George Zeller, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
29 août—29—sept 2 7

Succession de A. Leitz, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,479.—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Veuve A. Leitz, Jr., administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
24 août—24 28—sept 2

Succession de Peter Birbn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,789—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par James Birbn, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
22août—22 26 31

Succession de Henry Homburg.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,457—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Wilhelmina Mayer, veuve de Henry Homburg, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
22 août—22 26 31

Succession de T. W. Bothick.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37 641—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Olivia T. Bothick, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
17 août—17 20 26

L. C. Nick vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 31,519—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Charles W. Brown, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
15 août—15 19 24

Succession de Mme Catherine Devan

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 39,932—Division A—Attendu que John Cordes a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Catherine Devan, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
FRANK ZENGEL, Avocat.
29 août—29—sept 2 7

Succession de A. Leitz, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,479—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Veuve A. Leitz, Jr., administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
24 août—24 28—sept 2

Succession de Peter Birbn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,789—Division D—Attendu que Mme Elizabeth Ward, veuve de James A. Dowling, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession du feu James A. Dowling, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
22août—22 26 31

Succession de James A. Dowling.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,918—Division D—Attendu que Mme Elizabeth Ward, veuve de James A. Dowling, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession du feu James A. Dowling, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
12 août—12 16 20

## CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLEANS,
BUREAUX, RUE ROYALE, 31.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

SEPTEMBRE 1893.

A l'avoir: la présente publication n'aura lieu que le DIMANCHE.

Liste de publication.

Armand, Marie (Mme) Guillemin, fille de Jean.
Arcouil, Marie Rose Sepitote (Mlle)
Jordat, Claude
Barthe Louis Joseph Lafontaine, Marcellin
Carrasé, François Lahorque, Jacques
Oberin (Mme) née Bry Lemoyne, Alcide
Hoffis, Michel Médal, Michel
Dougal, Antoine White (de la maison White & de Meven
LETTRES.
Trovert, Joseph

Rôle d'office des retraités dans la tribu... Pierre les personnes ... à ... à ... dans ... établie ... à la ... ci-dessus ... M. le ... président ... Etat de l'Etat de la ...

Le Président du Consulat de France,
Signé: E. MEYNIER.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 29 AOUT—CLASSE No 304
Tirage de 4 heures P. M.

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 76 | 38 | 30 | 48 | 19 | 67 | 14 | 62 | 36 | 24 | 56 | 4 34 — |

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font au public et sont régulièrement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 29 août 1893—4 heures P. M.
A. A. ROMAN-RAU.
EDGAR PILLÉ,
Commissaires.
Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos agences.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!
Plus d'Un Quart de Million Distribué.
L.S.L.
Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane
Incorporée par la Législature, dans un but charitable. Par un VOTE POPULAIRE ÉNORME sa franchise a été faite partie de la présente Constitution d'Etat adoptée le 2 décembre A. D. 1879.
Capital action.....$1,000,000
ATTENTION.
Après le 1er janvier 1894, nos tirages auront lieu à Puerto Cortes, Honduras, Amérique Centrale, d'après et en vertu d'un contrat pour vingt ans avec ce gouvernement. Ces tirages seront lieu mensuellement comme auparavant. Il n'y aura aucun changement dans la direction et aucune interruption dans les affaires.
PAUL CONRAD, Président.
Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, au Théâtre St-Charles, à la Nouvelle-Orléans.
Renommée depuis vingt ans, par intégrité de ses tirages et le prompt mouvement des lots, attestée ainsi qu'il suit :
Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui sont en dernière instance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons fac-simile de nos signatures.
G. T. Beauregard
M. L. Bauman
Le col. C. J. Villeré remplace le Gén. Beauregard, comme l'un des commissaires pour présider aux tirages mensuels et semestriels. Le Gén. Beauregard, toutes les fois qu'il était absent, a toujours désigné M. Villeré pour le remplacer aux tirages.
Nous soussignés Banques et Banquiers publions tous les Lots payés dans la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés aux comptoirs.
E. H. WALMSLEY, Pres. La Nat. Bank
M. O. E. D'ESTREHAN, Pr. State N. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank
TIRAGE MENSUEL DE $5.00
—AU—
THÉATRE ST-CHARLES,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 12 SEPT. 1893.
GROS LOT:
$75,000
100,000 Numéros dans l'Urne
LISTE DES LOTS

| | | |
|---|---|---|
| 1 Lot de ... | $75,000, soit | $75,000 |
| 1 Lot de ... | 20,000,... | 20,000 |
| 1 Lot de ... | 10,000,..... | 10,000 |
| 1 Lot de ... | 5,000,..... | 5,000 |
| 2 Lots de ... | 2,500,..... | 5,000 |
| 5 Lots de ... | 1,000,..... | 5,000 |
| 25 Lots de ... | 300,... | 7,500 |
| 100 Lots de ... | 200,..... | 20,000 |
| 200 Lots de ... | 100 ..... | 20,000 |
| 300 Lots de ... | 50,..... | 15,000 |
| 500 Lots de ... | 40,..... | 20,000 |

PRIX D'APPROXIMATION

| | | |
|---|---|---|
| 100 Lots de $100, soit..... | | $10,000 |
| 100 Lots de... $60, .. ..... | | 6,000 |
| 100 Lots de... $40, .. ..... | | 4,000 |

PRIX TERMINAUX.

| | | |
|---|---|---|
| 999 Lots de $20, soit..... | | $19,980 |
| 999 Lots de $20, .. | —— | 19,980 |
| 3,434 Lots se montant à.... | | $265,460 |

PRIX DU BILLET:
Billets entiers, $5; Deux Cinquièmes, $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.
Prix pour les clubs, 5¼ billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.
TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.
IMPORTANT.
ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS.
PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,
Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS envoyés à nos correspondants.
Adressez à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, La.
Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.
Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la mâle à TOUTES les Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour expédier à nos correspondants et pour envoyer les lettres de lots.
Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localité après chaque tirage au nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.
En achetant un Billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la NOUVELLE-ORLÉANS; que le Lot tiré a son numéro sont payables à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qu'il soit enfoncé avec les signatures des Généraux G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, ayant donné la garantie de quatre Banques Nationales, pour l'extrême de leurs Fréd. dans, que rien n'importe quel les prépossé à leurs comptoirs.
Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes mondes sur le marché pour lesquels les vendeurs requièrent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et s'assurer que le billet qu'ils achètent, est bien LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE sûme d'argent. Vu ceci, le chemin d'être sûr!
Le Président du Consulat de France,
Signé: E. MEYNIER.

## ANNONCES JUDICIAIRES.

### VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du troisième district.

Mutual Building and Homestead Association vs J. F. Wingrave.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,835.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du res de chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 27 septembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain terrain et une certaine portion de terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, passages, servitudes, privilèges et avantages qui y sont, y appartenant ou en faisant en quelque sorte partie, situés dans le Troisième district de cette ville, dans le carré d'ilet 1 signé par le Nouveau Municipal No 614, borné par les rues Espagne, Ville et Robertson et l'avenue Washington. Le dit terrain est désigné par le No neuf sur un plan annexé à un acte passé devant A. Dorlocourt, notaire le 28 février 1879, et mesurant trente-trois pieds trois pouces de façade sur ladite rue Espagne, sur cent quatre pieds six pouces de profondeur. Et ladite portion de terre formée partie du terrain No Dix, et mesure, plus ou moins, vingt six pieds de façade sur ladite rue Espagne, sur cent quatre pieds de profondeur, d'après un plan dressé par A. Duncote passé pardevant A. Dorlocourt, notaire, le 14 avril 1879. Ladite portion de terrain est bornée du côté de la rue Robertson, par le reste dudit terrain No Dix, et de l'autre vers la rue Villeré par le terrain No Neuf ci-dessus décrit.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
25 août—25—sept 1 8 15 22 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grande vente par le Shérif Civil d'un vaste assortiment de meubles de valeur et presque neufs, tels qu'on en trouve dans un Club Social de premier ordre.

Le cuisine entier et les installations, etc., des lieux occupés par le

CRESCENT CITY ATHLETIC CLUB,

NO 18 rue Nord Remparts.

Consistant en un assortiment de salon, de salle-à-manger et de chambres et petites, tonnes, berceuses de fantaisie, chaises à bras, chaises de salle-à-manger en garniture à porte-chapeau, cassiers à cubrelles, miroirs, bureaux, porte-manteaux, devant de cheminée, glaces, pendule, ustensiles, etc.; vaisselle, portraits, gravures, lanterns, lampes, presse à copier et table, pendule, ustensiles, etc.

—AUSSI—

Un Piano Fisher de Prix.

Magnifique comptoir et étagères de barrière, glacière à bière et accessoires, etc.;

Verres assortis, Faience et Porcelaine.

Un "Cash Register;"

Aussi, 2 Tables de Pool et 2 Billards avec installations;

—ENCORE—

Nombre d'autres articles d'utilité et d'ornement.

—DANS L'AFFAIRE DE—

C. C. Cordill vs Crescent City Athletic Club.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 39,607—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 31 août 1893, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Sur les lieux No 18 rue Nord Remparts.

Toute la propriété du défendeur, contenue sur ladite lieux, et se composant des articles ci-dessus énumérés et d'autres, le tout conformément à un inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
19 août—19 22 26 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée comme comme le No 16 de la rue Berbigny, entre les rues Canal et Gasquet,

Joseph Brandnes vs Augustus Bernau.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 39,601—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 30 août 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le No municipal 16, rue Berbigny, et tout ce qui y appartient, situé dans, droits, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte en font partie, situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré No 25, borné par les rues Berbigny, Canal, Gasquet et Roman, désigné par le No 2 sur un plan dressé par J. Pilié, voyer, le 1er mai 1840, et déposé pour qu'on s'y réfère, en l'étude de D. L. McCay, ancien notaire en cette ville; et désigné par le même numéro sur un plan ou devis de Louis H. Pilié, assistant voyer de la ville, le 11 octobre 1851, annexé à un faisant partie du contrat passé devant ledit notaire le 6 juillet 1892, ledit terrain mesure, d'après le plan sus-mentionné, vingt-cinq pieds de façade rue Berbigny, sur cent quarante-huit pieds sept pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
27 juil—27—août 2 10 17 24 30

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété du premier district.

William P. Murray vs Richard R. Reames.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 39,454.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 6 septembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Julie, Cypress, Willow et Claiborne désigné par le lot No 9 sur un croquis ou contrat d'arpentage fait par P. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 26 avril 1882 et annexé pour qu'on s'y réfère à un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr. notaire, le 29 avril 1882 et mesurant vingt cinq pieds de face à la rue Willow sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, et se trouvant à une distance de quatre-vingt-sept pieds un pouce de la rue Cypress.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
4 août—4 11 18 25—1 6 août

MUNN & CO. PATENTS
NEW YORK
After Forty years' experience in the preparation of Patents for Over One Hundred and eighty-five thousand inventors, the publishers of the Scientific American continue to act as solicitors for patents, caveats, trade-marks, copyrights, etc., for the United States and to obtain patents in Canada, England, France, Germany, and all other countries. Their extensive business is unequalled and their facilities are unsurpassed.
Drawings and specifications prepared and filed in the Patent Office on short notice. Terms very moderate. No charge for examining models or drawings. Advice by mail free.
Every patent obtained through us is noticed in the SCIENTIFIC AMERICAN, the weekly illustrated newspaper of the largest circulation and highest reputation of any paper published in the world. Thousands of such notices every year, principally of new patents.
Patents are not generally illustrated novelties in the world and nearly all inventions patented are illustrated in the best paper devoted to science, mechanics, inventions, engineering, works, architecture, manufactures and industrial progress, published in the world. Subscription price $3 a year. Specimen copies sent free. Any person who has made a new invention or discovery should promptly send a model or sketch and description to Munn & Co., for their opinion as to the patentability of the invention. All correspondence strictly confidential. Address for the Scientific American, MUNN & CO., 361 Broadway, New York.

ETAT DE SITUATION SEMI-ANNUEL
—DE LA—
Banque Nationale de la Louisiane
DE LA NOUVELLE-ORLEANS,
A la clôture des affaires le 29 Juin 1893.

ACTIF.

| | | |
|---|---|---|
| Effets escomptés..... | | $1,066,273 |
| Bons des Etats-Unis..... | 50,000 00 | |
| Ville de la Nouvelle Orléans, bonds 4 et 5 pour cent et Louisiana consols..... | 583,350 00 | |
| Autres bons et actions..... | 149,387 50 | |
| | | 782,737 50 |
| Maison de banque..... | | 100,000 00 |
| Prêts sur demande | 710,734 12 | |
| Trésorier de l'Etat-Unis..... | $2,250 00 | |
| Change américain. | 150,833 89 | |
| Argent comptant et chèques pour Clearing House..... | 759,901 29 | |
| | | 1,623,719 30 |
| Total..... | | $3,572,730 67 |

PASSIF.

| | | |
|---|---|---|
| Capital-actions..... | $500,000 00 | |
| Fonds de surplus... | 150,000 00 | |
| | | $650,000 00 |
| Profits nets non divisés..... | | 58,815 12 |
| Circulation..... | | 64,100 00 |
| Dépôts à retirer contre chèques. | | 2,802,825 54 |
| Dividendes non payés..... | | 20,490 00 |
| Total..... | | $3,572,730 67 |

Un dividende de QUATRE PIASTRES PAR ACTION a été déclaré, à payable sur les gains nets des derniers six mois, payable sur demande à la Banque Nationale de la Louisiane à la Banque de Winslow, Lanier & Co., New York.
E. H. WALMSLEY, President.
A. LURIA, Vice-President.
CHAS. F. JAMIN, Cashier.

## ANNONCES JUDICIAIRES.

### VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Occasion rare pour acheter une belle résidence rue du Canal.

Vente d'une grande Résidence.—Propriété de valeur formant le coin sud-est des rues Canal et Berbigny.

A. L. Johnson versus Succ. de Augustus Bernau.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 39,656—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 6 septembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux certains lots de terre, situés et se trouvant dans le Premier District de cette ville, dans l'Est borné par les rues Canal et Jackson alors Gasquet et actuellement Avenue Cleveland, les rues Berbigny et Claiborne, désignés par les numéros Dix huit et Dix-sept de l'ilet No Vingt sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, daté le premier jour de mai 1840 et déposé au bureau de D. L. McCay, ex-notaire en cette ville; les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun six mètre ... cinq-cent-cinq pieds de face à la rue du Canal, sur cent six pieds sept pouces de profondeur entre lignes parallèles; le lot No Dix-huit formant l'encoignure des rues Canal et Berbigny. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent et tous les droits, voies et privilèges y appartenant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
3 août—3 10 17 24 31—sept 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée dans le sixième district.

Mme Mary F. Tobin, veuve, vs James H. Hall.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 39,134.—En vertu d'un writ de saisie et de vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles dans le Premier district de cette ville, le MERCREDI, 30 août 1893, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le sixième district de cette ville, anciennement faubourg St-Joseph, paroisse Jefferson, d'après un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 8 septembre 1864, dont une copie est annexée à un acte passé pardevant Hugh Madden, ex-notaire, le 22 janvier 1886; d'après lequel dit plan, le dit lot est désigné par le No 4 de l'ilet borné par les rues Peniston, Jersey, Laurel et Amélia, et mesure vingt-neuf pieds deux pouces de face à la rue Laurel sur une profondeur de cent dix pieds, vingt-neuf pieds trois pouces et cinq lignes de large dans le fond, toute mesure américaine.

Ayant pour voisins, du côté du Nord, M. Morgan Gurley, notaire, le 28 avril 1891 (Titre enregistré au bureau des Aliénations, Livre 135 folio 584.)

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
28 juil—28—août 4 11 18 25 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Sixième District.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 35,765.

Finlay & Brunswig vs Leo C. Peres et Mme Mary J. Finegan, son épouse.

Finlay & Brunswig, une maison de commerce composée de Geo. R. Finlay et Lucien N. Brunswig, vs Leo C. Peres et Mme Mary Jane Finegan, son épouse, in solido.

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans—No 22,547.

Le même vs le même; même Cour No 22,547.

Finlay & Brunswig vs Leo C. Peres et Wm. H. Finegan, in solido.

Seconde Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans—No 15,165.

Le même vs le même; même Cour No 15,165.

EN VERTU DE TROIS WRITS DE FIERI facias et de deux alias writs de fieri facias à moi adressés, respectivement, par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et les Honorables Première et Seconde Cours de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées, respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 13 septembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de terre désirable avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3ème district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Desaix, Grande-Hommes, (actuellement Dauphine) Craps, (actuellement Bourgogne) et Elmire, mesurant en mesure anglaise 35 pieds 4 pouces de face à la rue Desaix sur 120 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent la grande et confortable cuisine-résidence double à deux corps de logis, désignés par les numéros municipaux 27 et 27 1/2 rue Lapeyrouse, mais portant les vieux numéros 367 et 367 1/2 rue Lapeyrouse, ayant de chaque côté, six grandes chambres, cuisine, hangar au fond, vérandas et entrée pour la voiture sur un côté. Bon voisinage, qui augmente continuellement, à proximité de tous les agréments, ayant toujours de bons locataires et rapportant $21 par mois.

Conditions de la vente—La moitié du plus comptant, à l'option de l'acquéreur; la balance payable en billets à un et deux ans de crédit, avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'à paiement final, garantie par hypothèque, avec lien et privilège du vendeur, ensemble avec toutes les autres clauses de garantie usuelles.

L'acquéreur assumera en-dessus de son enchère, les taxes de ville et d'Etat pour 1893.

Frais de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant James B. Ward, notaire public. Un dépôt de 10 pour cent sera exigé de l'acquéreur, au moment de l'adjudication.

Avis est par le présent donné à qui cela concerne d'avoir à déduire, dans les trente jours qui suivront la première publication de cet avis, les raisons pour lesquelles la demande de la dite intrice ne serait pas accordée.

Par ordre de la Cour.
EUG. D'HERETÉ,
Député Greffier.
Nouvelle-Orléans, 19 juillet 1893.
14 juil—5 f m 30 1

ETAT DE LA LOUISIANE, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 35,452 Division B—Juliet Sarrasin et al. vs Mme E. F. Lewis, déc